

COMPTE-RENDU SOMMAIRE DE LA RÉUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 DÉCEMBRE 2023

Présents : SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

1. Commission communale du vivre-ensemble interculturel

À l'unanimité est approuvée la composition suivante de la commission communale du vivre-ensemble interculturel : Michel Feidt (CSV), Simone Breuer-Brandenburger (CSV), Steve Philippe (CSV), Gerd Fritzsch (CSV), Alejandra Encinas (CSV), Carole Majerus (déi gréng), Sarra Mouhli (déi gréng), Serge Remy (déi gréng), Cindy Wagner (DP), Martine Gortan-Thill (DP), Elisabeth Gallinaro (DP), Antonella Ciconte (LSAP), Chantal Pieters (LSAP), Antonino Caldarella, Ricky Goslings, Yannick Kieffer, William Lindsay Simpson, Chadia Manfredi, Guy Medinger, Mariana Elise Muzzi, Véronique Ntoumos, Emmanuelle Remy Nkouyee, Elena Titova, Jean-Marc Weckbecker.

2. Office social : budget 2024

Le budget rectifié de l'exercice 2023 de l'office social se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1 145 100,00 €	65 000,00 €
Total des dépenses	1 145 100,00 €	0,00 €
Boni propre à l'exercice	0,00 €	65 000,00 €
Boni du compte 2022	350,39 €	18 668,01 €
Boni présumé fin 2023	350,39 €	83 668,01 €

Le budget de l'exercice 2024 de l'office social se présente comme suit :

	Service ordinaire	Service extraordinaire
Total des recettes	1 272 600,00 €	67 000,00 €
Total des dépenses	1 272 600,00 €	65 000,00 €
Boni propre à l'exercice	0,00 €	2 000,00 €
Boni présumé fin 2023	350,39 €	83 668,01 €
Boni définitif	350,39 €	85 668,01 €

Le budget rectifié 2023 et le budget 2024 de l'office social sont approuvés à l'unanimité.

3. Subsidies

- a) Après avoir discuté les propositions de la commission des sports et des loisirs et de la commission de la culture, le conseil vote à l'unanimité les subventions suivantes :
- Guiden a Scouten 1 500 €
 - Harmonie G.-D. Marie-Adélaïde 4 600 € ; Chorale Caecilia 3 000 € ; Chorale Ste Cécile 3 000 € ; Walfer Foto-Frënn 1 000 € ; Walfer Theaterfrënn 900 €.
 - SIT Walferdange 3 200 € ; Walfer Senioren 1 250 € ; A.P.E.W. 900 € ; Cercle philatélique 850 € ; Gaart an Heem Walfer 1 300 € ; Mammen hëllef Mammen 1 100 € ; Modélistes ferroviaries 800 € ; Walfer Danzclub 400 € ; Hobbykënschtler Lëtzebuerg 400 € ; Frënn vun den Pompjeeën Orania Walfer 400 €.
 - Badminton Résidence 4 781 € ; B.B.C. Résidence 7 441 € ; F.C. Résidence 7 694 € ; Fine Flèche 4 331 € ; Karate Club 3 364 € ; Optimists Cricket Club 4 373 € ; Walferdange Rugby de Renert 5 149 € ; Self Defense Yoseikan Walfer 2 095 € ;

KURZBERICHT ÜBER DIE GEMEINDERATSSITZUNG VOM 8. DEZEMBER 2023

Anwesend: SAUBER François, THILL Jessie, DONNERSBACH Alex, FEIDT Michel, WEINS Alain, COURTE-WOLDE Henoké, SCHANCK Laurent, SCHMIT-STREFF Edmée, URBANY Guy, ARENDT Guy, BREUER Romain, SCHALTZ Aline, KRECKÉ-MARDETSCHLÄGER Helga

1. Gemeindegemeinschaft für interkulturelles Zusammenleben

Einstimmig werden folgende Personen zu Mitgliedern der Gemeindegemeinschaft für interkulturelles Zusammenleben genannt: Michel Feidt (CSV), Simone Breuer-Brandenburger (CSV), Steve Philippe (CSV), Gerd Fritzsch (CSV), Alejandra Encinas (CSV), Carole Majerus (déi gréng), Sarra Mouhli (déi gréng), Serge Remy (déi gréng), Cindy Wagner (DP), Martine Gortan-Thill (DP), Elisabeth Gallinaro (DP), Antonella Ciconte (LSAP), Chantal Pieters (LSAP), Antonino Caldarella, Ricky Goslings, Yannick Kieffer, William Lindsay Simpson, Chadia Manfredi, Guy Medinger, Mariana Elise Muzzi, Véronique Ntoumos, Emmanuelle Remy Nkouyee, Elena Titova, Jean-Marc Weckbecker,

2. Sozialamt: Budget 2024

Der berichtigte Haushalt 2023 des Sozialamtes stellt sich wie folgt:

	Ordentl. Haushalt	Außerordentl. Haushalt
Einnahmen gesamt	1.145.100,00 €	65.000,00 €
Ausgaben gesamt	1.145.100,00 €	0,00 €
Überschuss Rechnungsjahr	0,00 €	65.000,00 €
Überschuss Jahresrechnung 2022	350,39 €	18.668,01 €
Voraussichtl. Überschuss Ende 2023	350,39 €	83.668,01 €

Der Haushaltsentwurf für 2024 des Sozialamtes stellt sich wie folgt:

	Ordentl. Haushalt	Außerordentl. Haushalt
Einnahmen gesamt	1.272.600,00 €	67.000,00 €
Ausgaben gesamt	1.272.600,00 €	65.000,00 €
Überschuss Rechnungsjahr	0,00 €	2.000,00 €
Voraussichtl. Überschuss Ende 2023	350,39 €	83.668,01 €
Definitiver Überschuss	350,39 €	85.668,01 €

Der berichtigte Haushalt 2023 und der Haushaltsentwurf für 2024 des Sozialamtes werden einstimmig gutgeheißen.

3. Subsidien

- a) Nachdem der Rat die Vorschläge der Sport- und Freizeitkommission und der Kulturkommission diskutiert hat, gewährt er einstimmig folgende Subsidien:
- Guiden a Scouten 1.500 €
 - Harmonie G.-D. Marie-Adélaïde 4.600 € ; Chorale Caecilia 3.000 € ; Chorale Ste Cécile 3.000 € ; Walfer Foto-Frënn 1.000 € ; Walfer Theaterfrënn 900 €.
 - SIT Walferdange 3.200 € ; Walfer Senioren 1.250 € ; A.P.E.W. 900 € ; Cercle philatélique 850 € ; Gaart an Heem Walfer 1.300 € ; Mammen hëllef Mammen 1.100 € ; Modélistes ferroviaries 800 € ; Walfer Danzclub 400 € ; Hobbykënschtler Lëtzebuerg 400 € ; Frënn vun den Pompjeeën Orania Walfer 400 €.
 - Badminton Résidence 4.781 € ; B.B.C. Résidence 7.441 € ; F.C. Résidence 7.694 € ; Fine Flèche 4.331 € ; Karate Club 3.364 € ; Optimists Cricket Club 4.373 € ; Walferdange Rugby de Renert 5.149 € ; Self Defense Yoseikan Walfer 2.095 € ;



Tennis-Club Résidence 5 399 € ; Volley RSR-Walfer 6 665 € ;
Lafclub Walfer Huesen 2 208 € ;

- Subside pour formation des jeunes : Badminton Résidence 1 088 € ; B.B.C. Résidence 2 225 € ; F.C. Résidence 3 708 € ; Fine Flèche 284 € ; Karate Club 2 657 € ; Optimists Cricket Club 1 669 € ; Walferdange Rugby de Renert 1 557 € ; Self Defense Yoseikan Walfer 260 € ; Tennis-Club Résidence 3 683 € ; Volley RSR-Walfer 2 670 €.

b) En plus, sur proposition du collège échevinal, le conseil accorde à l'unanimité les subventions suivantes :
LASEP 1 200 € ; Troupe Prince Henri 300 € ; Croix-Rouge Walfer 350 € ; Harmonie G-D Marie-Adélaïde (Jugendensemble) 3 600 €.

c) L'allocation des aides au développement est reportée à une prochaine séance du conseil.

4. Règlement de fonctionnement pour la galerie CAW

À l'unanimité, le conseil vote un nouveau règlement de fonctionnement pour la galerie CAW.

5. Règlements de circulation

À l'unanimité, le conseil confirme des règlements temporaires d'urgence en matière de circulation à l'occasion de travaux dans la rue des Sources à Walferdange, la route de Diekirch à Helmsange et la rue de l'Église à Walferdange.

6. Création de postes

- À l'unanimité, le conseil crée un poste supplémentaire de concierge sous le statut du salarié à tâche manuelle.
- À l'unanimité, le conseil crée un poste d'agent municipal à engager sous le statut du fonctionnaire communal, groupe de traitement D1, sous-groupe à attributions particulières.

7. Budget 2024

Le bourgmestre François Sauber présente au nom du collège échevinal le budget rectifié 2023 et le projet de budget 2024 et fait à leur sujet quelques commentaires.

La discussion et le vote concernant le budget rectifié 2023 et le projet de budget 2024 auront lieu dans la prochaine réunion du conseil communal.

8. Bilan de la réduction de l'éclairage public

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet. Le rapport complet comprenant les questions et les réponses peut être consulté sur le site Internet de la commune <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/>.

Tennis-Club Résidence 5.399 € ; Volley RSR-Walfer 6.665 € ;
Lafclub Walfer Huesen 2.208 € ;

- Subsid für Jugendarbeit: Badminton Résidence 1.088 € ; B.B.C. Résidence 2.225 € ; F.C. Résidence 3.708 € ; Fine Flèche 284 € ; Karate Club 2.657 € ; Optimists Cricket Club 1.669 € ; Walferdange Rugby de Renert 1.557 € ; Self Defense Yoseikan Walfer 260 € ; Tennis-Club Résidence 3.683 € ; Volley RSR-Walfer 2.670 €.

b) Auf Vorschlag des Schöffenkollegiums werden außerdem noch folgende Subsidien einstimmig gewährt:
LASEP 1.200 € ; Troupe Prince Henri 300 € ; Croix-Rouge Walfer 350 € ; Harmonie G-D Marie-Adélaïde (Jugendensemble) 3.600 €.

c) Die Entscheidung zur Gewährung von Entwicklungshilfen wurde auf eine spätere Sitzung des Gemeinderates vertagt.

4. CAW

Einstimmig erlässt der Rat ein neues Reglement über die Funktionsweise der Galerie CAW.

5. Verkehrsreglemente

Einstimmig bestätigt der Rat die zeitlich begrenzten Verkehrsreglemente, die anlässlich von Bauarbeiten in der Rue des Sources in Walferdingen, der Route de Diekirch in Helmsingen und der Rue de l'Église in Walferdingen erlassen wurden.

6. Schaffung von Posten

- Einstimmig schafft der Rat eine zusätzliche Vollzeitstelle für einen Hausmeister als Angestellter mit manueller Tätigkeit.
- Einstimmig schafft der Rat einen Vollzeitposten eines Gemeindeagenten unter dem Statut des Gemeindebeamten der Gehältergruppe D1, Untergruppe mit besonderen Aufgaben.

7. Budget 2024

Bürgermeister François Sauber legt im Namen des Schöffenkollegiums das berichtigte Budget 2023 und das Budgetprojekt 2024 vor und gibt einige Erläuterungen.

Die Diskussion und Abstimmung über das berichtigte Budget 2023 und über das Budgetprojekt 2024 werden in der nächsten Gemeinderatssitzung vorgenommen.

8. Bewertung zur Reduzierung der öffentlichen Beleuchtung

Bürgermeister François Sauber beantwortet mehrere schriftliche Fragen der Räte der Fraktion DP Walfer zu diesem Thema. Der vollständige Bericht mit den Fragen und den Antworten kann auf der Internetseite der Gemeinde <https://walfer.lu/publications/rapports-conseil-communal/> nachgelesen werden.

DP Sektion Walfer

B.P.39

L-7201 Walferdange

Bereldange, le 6 décembre 2023

Au Collège des Bourgmestre et Echevins de la commune de Walferdange

Concerne : Réunion du conseil communal du 8 décembre 2023

Madame, Messieurs,

Conformément à l'article 13 alinéa 3 de la loi communale du 13 décembre 1988, nous vous prions de bien vouloir mettre à l'ordre du jour de la prochaine réunion du conseil communal le point suivant pour prise de position et discussion :

Bilan réduction éclairage public

Fin de l'année 2022 le Collège échevinal avait décidé, en vue d'économiser l'énergie, d'éteindre l'éclairage public tous les jours entre 01.00 et 05.00 hrs.

L'efficacité de cette mesure reste à être prouvée, d'autant plus que dans une publication de la Police Grand-Ducale il est préconisé, dans l'intérêt de la sécurité de la population, de maintenir l'éclairage pendant la nuit.

Entretemps, et au vu de réclamations et suggestions, il a été décidé de maintenir l'éclairage pendant les nuits du week-end, c-à-d. de vendredi à samedi et de samedi à dimanche. Cette initiative est certes louable, mais insuffisante à notre avis.

Nous aimerions donc poser les questions suivantes au collège échevinal :

- Le collège échevinal entend-il maintenir l'ensemble de ces mesures ?
- Si oui, est-il envisagé d'éclairer au moins également les passages pour piétons pour plus de sécurité des piétons?
- Est-ce que le collège échevinal pourrait nous dresser un bilan énergétique et financier des mesures en place depuis plus d'une année ?

Veuillez agréer, Madame, Messieurs, l'expression de nos salutations distinguées.

Alain Weins

Laurent Schanck

Guy Arendt

Pour les conseillers communaux du DP



Guy Arendt

COMPTE RENDU SOMMAIRE DE LA REUNION DU CONSEIL COMMUNAL DU 8 DECEMBRE 2023

8. Bilan réduction éclairage public

Questions des conseillers communaux du parti DP Walfer : copie en annexe.

Le bourgmestre François Sauber répond à plusieurs questions écrites des conseillers communaux du parti DP Walfer à ce sujet.

Le collège échevinal a l'intention de maintenir ces mesures, étant donné qu'elles permettent d'économiser beaucoup d'énergie et qu'elles n'entraînent pas spécifiquement de conséquences négatives.

Selon information reçue de la police, le fait d'éteindre l'éclairage public pendant la nuit n'a pas d'influence sur les cambriolages ou d'autres actes criminels.

Malheureusement il n'est pas possible d'éclairer également les passages piétons, vu qu'ils sont connectés aux autres lampadaires et ne fonctionnent pas à part. Pendant la semaine il y a très peu de personnes dans les rues pendant la nuit. L'éclairage public est allumé pendant les nuits du weekend et la sécurité des piétons est ainsi garantie.